



**107<sup>ÈME</sup> Session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les  
Migrations  
(OIM)**

\*\*\*\*\*

Genève, du 5 au 8 Décembre 2016

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION BÉNINOISE**

**Sous le Point 10 de l'Ordre du Jour  
Intitulé :**

**<< Rapport du Directeur Général >>**

- Présentée par : **Son Excellence Monsieur Eloi LAOUROU**  
**Ambassadeur, Représentant Permanent du Bénin**  
**à Genève**

-----=oOo=-----

- **Monsieur le Président ;**
- **Monsieur le Directeur Général ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'Agences et Représentants des Organisations Internationales, Régionales et Sous-Régionales ;**
- **Distingués Délégués ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Tout d'abord, je voudrais vous présenter les regrets du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur **Aurélien AGBENONCI**, qui a vivement souhaité participer aux travaux de la présente Session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), mais qui en raison des contraintes de son calendrier, à l'interne au Bénin, cette semaine, n'a pas pu arriver à Genève.

Il m'a chargé de présenter ses regrets à notre auguste Assemblée, pour ce contre-temps, et ses Vœux d'une Session fructueuse, dont les décisions et recommandations contribueront, nous en sommes persuadés, à renforcer les actions et initiatives d'une gestion sûre, ordonnée et régulière des migrations, avec la participation de tous les acteurs et composantes de la Société.

- **Monsieur le Président,**

La Délégation du Bénin vous présente ses vives félicitations pour votre élection ainsi qu'aux autres Membres du Bureau.

Elle félicite et remercie le Président sortant du Conseil, l'Ambassadeur Bertrand COMBRUDGE de Belgique, et tous les autres Membres du Bureau sortant du Conseil.

- **Monsieur le Président,**

Sociologiquement, la migration fait partie du cycle de vie des Sociétés. Les hommes, les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les enfants, se déplacent, d'un point à l'autre des pays et régions du monde, chaque jour, à différentes occasions, et pour différents buts et objectifs.

La migration doit être gérée pour en faire une plus-value qui soutienne l'échange d'idées, de moyens et de résultats. Elle devra contribuer au développement.

C'est le rôle que l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) joue, avec engagement, disponibilité et efficacité.

La Délégation du Bénin voudrait saisir l'occasion de la présente Session du Conseil de l'OIM pour exprimer ses sincères félicitations et sa vive gratitude au Directeur Général de l'OIM, l'Ambassadeur **William Lacy SWING** et à toute son équipe, pour les travaux menés et les résultats obtenus, à ce jour, le plus récent étant l'intégration de l'OIM dans le Système des Nations Unies, le **16 Septembre 2016**.

- **Monsieur le Président,**

Nous devons contribuer également à suivre, et traiter les flux de migrants, de réfugiés et de personnes déplacées, qui résultent de situations complexes et lourdes de conséquences, notamment l'intolérance, la xénophobie, les violations des droits de l'homme et des libertés publiques, dans différentes parties du monde.

Ces deux (2) dernières années ont été particulièrement éprouvantes pour des millions de migrants, réfugiés ou personnes déplacées, à la recherche d'espace de sécurité, de protection et mieux être, y compris suite à la survenance de phénomènes, tels que les cyclones, sécheresses, inondations, vagues de froid, conséquences des changements climatiques.

La Communauté internationale devra traiter ces situations, de façon appropriée et structurée, en apportant aide et assistance, et en poursuivant les efforts de mise en place du cadre juridique et réglementaire de prévention et contrôle des causes et facteurs de survenance des situations, et de coordination des actions initiées et des mesures adoptées.

L'élaboration et l'adoption attendue pour 2018, du Pacte Mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière, s'inscrit dans cette perspective.

La Communauté internationale devra continuer à soutenir, de façon plus affirmée et effective les efforts, les initiatives et les objectifs de l'OIM.

La Délégation du Bénin salue les réalisations de l'OIM contenues dans le Rapport 2015 présenté par le Directeur Général de l'OIM. Elle exhorte les Membres de l'OIM à accroître leurs contributions aux ressources financières de l'OIM, pour la réalisations des objectifs fixés.

La Délégation du Bénin saisit la présente occasion pour réaffirmer son plein soutien à l'OIM et pour solliciter son accompagnement dans la mise en œuvre de projets et programmes identifiés par le Gouvernement béninois en matière d'utilisation des compétences de la Diaspora pour le développement, et de gestion des flux migratoires, des réfugiés et des personnes déplacées au Bénin et dans la Sous-région Ouest africaine.

Enfin, la Délégation du Bénin partage les vues et options de stratégie de l'OIM qui mettent l'accent sur la continuité, le partenariat dans l'action et la promotion de la dignité des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées.

Je vous remercie.